



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de reconnaissance des manipulateurs radios hospitaliers

Question écrite n° 26007

Texte de la question

M. Sébastien Chenu interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le manque de reconnaissance des manipulateurs radios hospitaliers. Ces professionnels de santé pratiquent notamment des perfusions, préparent des champs et tables stériles et assistent les chirurgiens pendant les interventions. Pourtant, ils ne sont pas reconnus comme étant des soignants à part entière mais comme des techniciens. Ils sont les grands oubliés des différentes primes : Buzyn, Veil etc. Alors que leur activité est liée aux urgences, les manipulateurs n'ont pas obtenu la récente prime accordée par le Gouvernement à l'ensemble des soignants d'urgence. La récente réforme des échelons a fait perdre des revenus à de nombreux manipulateurs radios. La loi ne prenant pas en compte l'ancienneté, les nouveaux entrants dans la profession sont payés à l'identique de ceux qui possèdent plusieurs années d'expérience. En dépit de leur forte mobilisation, Mme la ministre n'a pas reçu les représentants de la profession pour prendre connaissance de leurs revendications. C'est légitimement que ces 35 000 professionnels de santé demandent une meilleure reconnaissance de leur valeur, de leur expertise et de la pénibilité de leur travail. Ceci passe nécessairement par une revalorisation des grilles salariales et par la reprise de l'ancienneté suite au passage en catégorie A et au PPCR. Un protocole de coordination a été mis en place mais il faudrait que ce protocole évolue afin de leur donner plus de responsabilités, à l'image de ce qui existe déjà pour les infirmiers. Enfin, ils réclament l'élargissement de la prime d'urgence à l'ensemble des manipulateurs qui sont les grands oubliés des différentes primes (Buzyn, Veil). Il lui demande de bien vouloir recevoir les représentants de la profession afin d'ouvrir de réelles négociations dans l'objectif d'obtenir une meilleure reconnaissance à la profession de manipulateurs radios, véritable plaque tournante du système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26007

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2020](#), page 383

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)